

## Réponse de l'UMR du Moulon à l'attribution d'une prime par le DGAP dans le cadre de sa politique d'incitation et d'appui à la publication scientifique

Le personnel de l'UMR de Génétique Végétale du Moulon, réuni en assemblée générale le 13 novembre 2009, a choisi, à l'unanimité des présents moins deux abstentions, de ne pas accepter la prime d'incitation à la recherche du DGAP.

Par ce geste symbolique, le personnel de l'UMR souhaite montrer son opposition au principe même de ces primes, qui dévoient le métier de la recherche, ainsi qu'à ses critères d'attribution qui portent en germe des dérives thématiques préjudiciables aux missions fondamentales de l'INRA.

Sur le principe, le fait même que nos tutelles aient pensé à nous attribuer des primes d'encouragement à la recherche est un peu dégradant. Cela laisse supposer qu'en temps normal, en l'absence d'incitations financières, nous ne visons pas l'excellence scientifique. Pourquoi croient-elles que nous ayons choisi ce métier ? Nous l'avons choisi par conviction, parce que nous voulons faire progresser les connaissances, et/ou parce que nous sommes préoccupés par la sécurité alimentaire ou le développement durable. Nous ne pouvons pas accepter une prime qui va à l'encontre de nos principes et remet en cause la nature même de notre métier. Nous avons plutôt besoin de reconnaissance, de respect et de confiance.

Par ailleurs, le critère d'attribution de cette prime nous laisse perplexes, notamment s'il s'agit de promouvoir l'« excellence » scientifique. Par nos publications, nous cherchons naturellement à faire connaître notre travail par le plus grand nombre de nos collègues, à la fois parce que nos hypothèses doivent être confrontées au jugement de nos pairs, et que les connaissances et les savoirs ne peuvent progresser que s'ils sont partagés. Mais classer les unités sur les facteurs d'impact cumulés représente-t-il une évaluation *qualitative* pertinente des unités ? Quelles conclusions tirer de ce classement ? Doit-on orienter nos programmes de recherche pour améliorer ce classement et ainsi toucher une plus grosse prime ? Ce classement va-t-il être utilisé pour fermer des unités mal classées ? Le critère des facteurs d'impact va-t-il désormais tenir lieu d'orientation scientifique de l'INRA ?

Parlons donc de ce critère. Faisant partie d'une UMR dont la composante principale est l'INRA, nous sommes bien placés pour apprécier la qualité de la réflexion qui a été menée par l'institut pour évaluer les métiers de la recherche. Nous avons grandi avec la culture de la reconnaissance des spécificités de la recherche agronomique, de l'importance du transfert des connaissances par l'enseignement, la formation et la vulgarisation, et de la valorisation des résultats de la recherche en direction des filières et de la société. Et voilà que l'INRA met en place une prime basée sur les seuls facteurs d'impact des revues académiques ! Et ceci sans tenir compte des domaines disciplinaires, qui devraient conduire à une pondération, comme une étude bibliométrique de l'INRA l'a montré. Le résultat est sans surprise : les unités qui touchent les plus fortes primes sont celles qui utilisent des techniques d'analyse biologique à haut débit, dont les résultats sont publiés aujourd'hui dans des revues à fort facteur d'impact. Et le problème, avec ce système, c'est que l'on ne prête qu'aux riches. Une unité qui a publié dans des revues très cotées recevra de plus en plus de moyens, et au contraire une unité qui a un creux de publications aura du mal à relancer une dynamique de publications.

Tout le monde connaît les dérives d'un tel système. Il faut en général au moins 10 ans pour qu'une découverte scientifique majeure soit comprise par la communauté scientifique. Pour pouvoir publier dans une revue de « haut niveau », il faut donc que le sujet soit suffisamment ancien pour que l'éditeur le comprenne, mais suffisamment nouveau pour que cela apparaisse comme une découverte. Nous tirons les conclusions suivantes des critères choisis pour bénéficier de la prime : il faut travailler sur un sujet à la mode (par exemple l'épigénétique, la génomique ou la post-génomique à très haut débit), ne pas collaborer avec une autre équipe du même département (qui sinon touchera une partie de la prime) et limiter le transfert des connaissances (pour éviter de donner de bonnes idées à des collègues qui pourraient publier avant nous un résultat majeur). Où est la réflexion scientifique là-dedans ? Où est l'encouragement aux équipes, aux réseaux, aux échanges informels ? Où est l'encouragement à explorer de nouvelles pistes de recherche ?

En résumé, cette politique n'est en aucun cas une politique d'incitation à la recherche, mais au contraire elle brouille le message de politique scientifique de l'INRA et décourage la prise de risque. Si l'INRA souhaite améliorer la qualité de ses recherches, il faut promouvoir une réelle politique de soutien en attribuant des crédits supplémentaires aux équipes qui en ont réellement besoin pour des raisons structurelles, ou pour compenser le fait qu'elles travaillent sur des sujets importants mais qui ne sont pas à la mode. Il faut également rendre plus attractive la carrière de chercheur, notamment en augmentant le salaire de base des jeunes chercheurs. Nous côtoyons tous les jours d'excellents étudiants qui se détournent de nos métiers car les salaires y sont trop bas. Et il nous semble également très important de revaloriser les carrières de techniciens. Nous assistons quotidiennement à la baisse de motivation d'excellents techniciens en raison de l'absence de perspectives de carrière.

Les décideurs de la recherche subissent bien sûr de fortes pressions politiques. Mais ne sont-ils pas fonctionnaires de l'État, leur mission première étant le service des citoyens, indépendamment, justement, de ces pressions politiques ?